

Les cas de skimming ont fortement reculé en Suisse l'an dernier

07.02.2013 17:16



Les cas de "skimming" ne touchent plus seulement les bancomats, mais aussi les automates de paiement. [Martin Ruetschi - Keystone]

Les cas de skimming, autrement dit de piratage de bancomats et d'automates de paiement, reculent en Suisse. En 2012, 369 affaires ont été signalées contre 586 l'année précédente.

Les cas de skimming reculent en Suisse. En 2012, 369 affaires ont été signalées, soit un net recul par rapport à l'année précédente (586 cas).

Des bancomats, des automates des CFF, des terminaux de paiement dans les stations-service ou dans la grande distribution sont concernés.

Distributeurs à billets trois fois moins piratés

Cette baisse semble tout particulièrement concerner les bancomats, puisque 177 cas de manipulation frauduleuse d'appareils ont été recensés cette année par la société SIX, contre 489 en 2011.

Bernhard Wenger, porte-parole de cette société qui gère une partie des transactions par carte bancaire en Suisse, a confirmé jeudi ce chiffre révélé par la radio privée zurichoise Radio 1.

Les bancomats à l'intérieur aussi attaqués

Le système d'ouverture des portes, qui donne accès aux distributeurs à l'intérieur des banques, a davantage été trafiqué. Le nombre de cas est passé de 58 à 87.

Depuis que les banques ont procédé à des adaptations dans ce système, aucun nouveau cas de manipulation n'a toutefois été relevé durant les trois derniers mois de l'année dernière, note le porte-parole.

Le problème du skimming semble pour l'heure peu toucher les Postomats, puisque ces dernières années, un seul cas a été recensé par Postfinance.

ats/jgal

Les commerces toujours plus ciblés

Le nombre de cas de skimming dans les stations-service a augmenté, particulièrement dans celles qui ne sont pas surveillées. Selon la société SIX, le nombre d'incidents est passé de 11 à 93 en une année.

Le constat est le même dans le commerce de détail, où le nombre de cas est passé de 4 à 18.

Les CFF pas épargnés

En ce qui concerne les automates des CFF, ce sont 81 cas de manipulation qui ont été recensés l'année dernière.

Au total, le nombre d'automates et de terminaux de paiement touchés par le skimming au cours de l'année dernière est ainsi passé de 97 à 192.

Qu'est-ce que le skimming?

Le skimming consiste à pirater un bancomat afin de pouvoir lire les données des cartes bancaires et le code des clients qui viennent retirer de l'argent.

Les escrocs en profitent alors pour retirer de l'argent depuis l'étranger.

Depuis le mois de mars dernier, une campagne nommée "stop skimming" attire l'attention sur les risques liés aux transactions par carte et propose des moyens de protection pour les utilisateurs.